



DÉCISION

N° : 2026- 69

Exécutoire le : 05 MARS 2026

Publiée / Notifiée le : 05 MARS 2026

Visée le : 03 MARS 2026

COMMANDE PUBLIQUE

Marché 25047 :

Fourniture et maintenance de broyeurs de végétaux (2 lots)

ATTRIBUTION

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 22 juin 2021 et du 30 janvier 2024 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée en date du 12/12/2025

Considérant la nécessité pour Grand Lac de disposer d'accords-cadres à bons de commande pour la fourniture et les prestations de maintenance des broyeurs de végétaux mis à disposition des communes

Considérant l'analyse des offres

Considérant les offres des entreprises Chavanel Sales SAS, domiciliée, 14 route du lavoir 74150 Sales – Rumilly et MCDA, domiciliée Chemin de Clapezine 38510 Arandon Passins

Considérant l'avis de la commission des procédures adaptées du 24/02/2026

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

De signer les accords-cadres n°25047 avec les entreprises ci-dessous :

- Lot 1 : Chavanel Sales SAS pour un maximum annuel de 30 000€ HT
- Lot 2 : MCDA pour un maximum annuel de 20 000€ HT

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- Les entreprises titulaires
 - o Chavanel Sales SAS
 - o MCDA

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 03/03/2026 15:37:27



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2026-69 : Marché 25047: Fourniture et maintenance de broyeurs de végétaux (2 lots) : Attribution

Date de transmission de l'acte : 03/03/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 03/03/2026

Numéro de l'acte : Dec2304 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20260303-Dec2304-AR

Date de décision : 03/03/2026

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)



ACCORD-CADRE N°25047

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES

Acte d'engagement

Lot :

01 - Fourniture de broyeurs de végétaux

Objet de l'accord-cadre

Fourniture et maintenance broyeurs de végétaux

Acheteur

Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Adresse : 1500 boulevard Lepic - CS 20606 - 73106 AIX-LES-BAINS

Téléphone : +33479350051 – Télécopie : 0479357070

Procédure de passation

Procédure adaptée – Articles R. 2123-1 à R. 2123-7 du Code de la commande publique.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Président de Grand Lac

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Aix les Bains

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Sommaire

1. Contractant.....	3
2. Objet de l'accord-cadre.....	4
2.1 Décomposition en lots et fractionnement à bons de commande.....	4
3. Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution – Reconduction.....	4
3.1 Durée de l'accord-cadre.....	4
3.2 Reconduction.....	4
3.3 Délai d'exécution des bons de commande.....	5
4. Prix.....	5
5. Avance.....	6
6. Signature du candidat.....	6
7. Acceptation de l'offre.....	6

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- JE M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

Le signataire :

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

engage la société **CHAVANEL SAS.....** sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

Le mandataire ⁽¹⁾ :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe ⁽²⁾ à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire quel que soit le type de groupements.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat : ⁽³⁾

.....**CHAVANEL SAS**.....

Adresse de l'établissement :

.....**14 ROUTE DU LAVAOIR 741580 SALES**

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....**230 RUE DES CHAMPAGNES 73290 LA MOTTE SERVOLEX**

Adresse électronique :

Téléphone : (

Télécopie :

N° SIRET : **3169 291 590 000 32**

APE :**4669 B**

N° de TVA intracommunautaire : **FR 24 316 291 590**

Références bancaires :

IBAN :

BIC :

JOINDRE UN RIB

2. Objet de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre a pour objet :

Lot 1 : Fourniture de broyeurs de végétaux

Lot 2 : Révision et réparation broyeurs de végétaux

2.1 Décomposition en lots et fractionnement à bons de commande

Les prestations sont réparties en lot(s) désigné(s) ci-après :

- Lot n°01 : Fourniture de broyeurs de végétaux

Les prestations des différents lots font l'objet d'un fractionnement en bons de commande au sens des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

La commande sera notifiée par le représentant de la personne publique par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins.

L'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande avec un maximum fixé en valeur. L'accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique.

3. Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution – Reconduction

3.1 Durée de l'accord-cadre

La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 12 mois à compter de la notification de l'accord-cadre.

3.2 Reconduction

Le/les lot(s) suivant(s) pourront être reconduit(s) :

N° du lot	Nombre de reconduction(s)
01	3

La durée de chaque période de reconduction est identique à la durée initiale.

La reconduction est tacite.

Si le pouvoir adjudicateur ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il prendra une décision expresse de non-reconduction qui sera notifiée au titulaire au plus tard dans un délai de 90 jours calendaires avant la date d'échéance de l'accord-cadre.

Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction de l'accord-cadre.

3.3 Délai d'exécution des bons de commande

Le délai plafond d'exécution des bons de commande est de 90 jours calendaires, à compter de leur notification.

« Je m'engage à exécuter les prestations ou à livrer les fournitures commandées dans un délai de65..... jours calendaires, à compter de la notification du bon de commande ».

(A compléter par le candidat, le cas échéant).

Le pouvoir adjudicateur pourra émettre des bons de commande pendant toute la durée de l'accord-cadre fixée ci-dessus.

4. Prix

L'offre est établie sur la base des conditions économiques prévues à l'article *Prix* du CCAP.

L'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande avec un maximum fixé en valeur. Le prestataire est rémunéré par le pouvoir adjudicateur sur les bases suivantes :

Application des prix unitaires tels que fixés dans le bordereau de prix ci-annexé aux quantités de prestations commandées par le pouvoir adjudicateur.

- Pour chaque période du lot n°01 - Fourniture de broyeurs de végétaux : le montant maximum annuel de l'accord-cadre en valeur est de :

Montant HT : 30 000,00 €

Montant TTC : 36 000,00 €

Montant TVA (au taux de 20,00 %) : 6 000€

Montant TTC (en lettres) : trente six mille euros

Les prestations sont rémunérées par application des prix du bordereau des prix du présent accord-cadre aux quantités réellement exécutées.

En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant de l'accord-cadre revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

5. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : Refuse de percevoir l'avance
 Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes.

L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article *Avance* du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

6. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'acte d'engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : **LA MOTTE SERVOLEX**.....

Le : **14 JANVIER 2026**.....

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

FRANCK CHAVANEL DIRECTEUR

CHAVANEL SAS

14 route du Lavoisier

74150 SALES - RUMILLY

Tél. 04 50 01 83 72 - Fax 04 50 01 83 71

SAS au capital de 5 000 000 €

RCS ANNECY 319 291 539

7. Acceptation de l'offre

Le présent accord-cadre se trouve ainsi conclu aux conditions ci-avant.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A :

Le : **03 MARS 2026**.....

Le pouvoir adjudicateur,

Yves MERCIER

Vice-Président à la Commande Publique



Annexe à l'acte d'engagement

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

● **Identification de l'acheteur**

Désignation de l'acheteur :

SIRET : 20006867400015

Nom : Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Adresse : 1500 boulevard Lepic - CS 20606 73106 AIX-LES-BAINS

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2391-28 du Code de la commande publique : Monsieur le Président de Grand Lac

Désignation du comptable public assignataire : Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Aix les Bains

● **Identification du créancier au titre du marché public**

Désignation du créancier :

SIRET :

Raison sociale :

Adresse :

Coordonnées bancaires du créancier :

IBAN :

Renseignements complémentaires sur le créancier :

Titulaire du marché	
Sous-traitant de premier rang	
Membre d'un groupement solidaire	
Membre d'un groupement conjoint	
Mandataire solidaire	
Mandataire conjoint	
Agissant pour son propre compte	
Habilité à céder ou nantir la créance du groupement	
Dans ce dernier cas, indiquer la référence de l'habilitation :

● **Identification de la créance cessible**

Désignation du marché et de son montant :

Référence du marché obtenue au plus tard lors de la notification :

Date :

Montant (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation de la tranche :

Montant de la tranche (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du lot :

Montant du lot (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du bon de commande :

Montant du bon de commande (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de variation de prix applicables à la créance :

.....

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de pénalités susceptibles d'être appliquées à la créance :

.....

Le cas échéant, autres renseignements :

• Renseignements complémentaires affectant le marché et/ou la créance

L'acheteur renvoie les parties aux documents du marché	
--	--

Si la case précédente n'a pas été cochée, remplir les champs suivants :

Le cas échéant :	
Le marché prévoit le versement d'une avance au créancier au titre du marché :	
En cas d'avance, son pourcentage %
Le marché prévoit une retenue de garantie :	
En cas de retenue de garantie, son pourcentage %
Le marché prévoit un délai d'exécution des prestations :	
Si un délai d'exécution est prévu, le délai mentionné est de :
Le marché prévoit des dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :	
Si elles sont prévues, les dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :
Le marché prévoit un délai maximum de paiement :	
Si un délai maximum de paiement est prévu, il est de :
S'il est prévu, référence du taux des intérêts moratoires mentionné
Le marché prévoit un montant :	

Montant prévu pour l'ensemble du marché : € TTC
Montant prévu pour la tranche concernée : € TTC
Montant prévu pour le lot concerné : € TTC
Pour les accords-cadres à bons de commande, indiquer :	
Montant minimum : € TTC
Montant maximum : € TTC
Montant estimé : € TTC
Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants ayant droit au paiement direct :	
Cette partie non sous-traitée est au maximum de : € TTC

● **Informations supplémentaires en cas de groupement**

Désignation des membres du groupement :

SIRET pour chaque membre du groupement :

Désignation du mandataire :

● **Modification(s) ultérieure(s) de la créance**

(À renseigner autant de fois que nécessaire)

1ère modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
2ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
3ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
4ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
Nième modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature

En cas de cession ou de nantissement, le cessionnaire ou le titulaire du nantissement transmet l'original du présent certificat au comptable public assignataire, conformément aux articles R. 2191-54, R. 2191-55 et R. 2391-28 du Code de la commande publique.

● **Signature de l'acheteur**

A	Le
	Signature de l'acheteur ou de son représentant

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS

Remplir un exemplaire par co-traitant

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

.....
.....

Adresse de l'établissement :

.....
.....
.....

Adresse du siège social : *(si différente de l'établissement)*

.....
.....
.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

N° SIRET : APE :

N° de TVA intracommunautaire :

Accepte de recevoir l'avance :

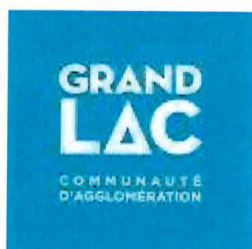
Oui

Non

Références bancaires :

IBAN :

BIC :



ACCORD-CADRE N°25047

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES

Acte d'engagement

Lot :

02 - Prestations de révision et réparation de broyeurs

Objet de l'accord-cadre

Fourniture et maintenance broyeurs de végétaux

Acheteur

Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Adresse : 1500 boulevard Lepic - CS 20606 - 73106 AIX-LES-BAINS

Téléphone : +33479350051 – Télécopie : 0479357070

Procédure de passation

Procédure adaptée – Articles R. 2123-1 à R. 2123-7 du Code de la commande publique.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Président de Grand Lac

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Aix les Bains

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Sommaire

1. Contractant.....	4
2. Objet de l'accord-cadre.....	5
2.1 Décomposition en lots et fractionnement à bons de commande.....	5
3. Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution – Reconduction.....	5
3.1 Durée de l'accord-cadre.....	5
3.2 Reconduction.....	5
3.3 Délai d'exécution des bons de commande.....	6
4. Prix.....	6
5. Avance.....	6
6. Signature du candidat.....	7
7. Acceptation de l'offre.....	7

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- JE M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J’AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

X Le signataire :

“ s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

x engage la société **MCDA**. sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

“ Le mandataire ⁽¹⁾ :

“ du groupement solidaire

“ solidaire du groupement conjoint

s’engage pour l’ensemble des prestataires groupés désignés dans l’annexe ci-jointe ⁽²⁾ à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire quel que soit le type de groupements.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat : ⁽³⁾

MCDA

Adresse de l'établissement :

Chemin de clapezine 38510 Arandon Passins

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

MCDA

ZAC de Juillat

63260 Aigueperse

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

N° SIRET : **44496419100035**

APE : **4661Z**

N° de TVA intracommunautaire : **FR22444964191**

Références bancaires :

IBAN :

BIC :

JOINDRE UN RIB

2. Objet de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre a pour objet :

Lot 1 : Fourniture de broyeurs de végétaux

Lot 2 : Révision et réparation broyeurs de végétaux

2.1 Décomposition en lots et fractionnement à bons de commande

Les prestations sont réparties en lot(s) désigné(s) ci-après :

- **Lot n°02 : Prestations de révision et réparation de broyeurs**

Les prestations des différents lots font l'objet d'un fractionnement en bons de commande au sens des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

La commande sera notifiée par le représentant de la personne publique par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins.

L'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande avec un maximum fixé en valeur.

L'accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique.

3. Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution – Reconduction

3.1 Durée de l'accord-cadre

La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 12 mois à compter de la notification de l'accord-cadre.

3.2 Reconduction

Le/les lot(s) suivant(s) pourront être reconduit(s) :

N° du lot	Nombre de reconduction(s)
02	3

La durée de chaque période de reconduction est identique à la durée initiale.

La reconduction est tacite.

Si le pouvoir adjudicateur ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il prendra une décision expresse de non-reconduction qui sera notifiée au titulaire au plus tard dans un délai de 90 jours calendaires avant la date d'échéance de l'accord-cadre.

Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction de l'accord-cadre.

3.3 Délai d'exécution des bons de commande

Le délai plafond d'exécution des bons de commande est de :

- 21 jours calendaires pour les prestations de révisions, à compter de leur notification ;
- 3 jours ouvrés pour les prestations de réparation de pannes et casses, à compter de leur notification.

« Je m'engage à exécuter les prestations ou à livrer les fournitures commandées dans un délai de 10 jours calendaires pour les prestations de révision, et de .2.jours ouvrés pour les prestations de réparation de pannes et casses, à compter de la notification du bon de commande ».

(A compléter par le candidat, le cas échéant).

Le pouvoir adjudicateur pourra émettre des bons de commande pendant toute la durée de l'accord-cadre fixée ci-dessus.

4. Prix

L'offre est établie sur la base des conditions économiques prévues à l'article *Prix* du CCAP.

L'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande avec un maximum fixé en valeur.

Le prestataire est rémunéré par le pouvoir adjudicateur sur les bases suivantes : Application des prix unitaires tels que fixés dans le bordereau de prix ci-annexé aux quantités de prestations commandées par le pouvoir adjudicateur.

- Pour chaque période du lot n°02 - Prestations de révision et réparation de broyeurs : le montant maximum annuel de l'accord-cadre en valeur est de :

Montant HT : 20 000,00 €

Montant TTC : 24 000,00 €

Montant TVA (au taux de 20,00 %) : 4 000€

Montant TTC (en lettres) : dix-huit mille euros

Les prestations sont rémunérées par application des prix du bordereau des prix du présent accord-cadre aux quantités réellement exécutées.

En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant de l'accord-cadre revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

5. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : . x Refuse de percevoir l'avance

 Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes.

L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article *Avance* du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

6. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'acte d'engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : **Arandon Passins**

Le : **15/01/2026**

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement



MCDA SAS
Au Capital de 3 711 000 Euros
ZAC de Julliat - 63260 AIGUEPERSE
Tél : 04 73 63 64 05
Agence : 38510 ARANDON PASSINS Tél. 04 74 80 11 05
RCS Clermont Fd 444 864 191



25/02/2026

✓ Certifié par  yousign

7. Acceptation de l'offre

Le présent accord-cadre se trouve ainsi conclu aux conditions ci-avant.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A :

Le :

Le pouvoir adjudicateur,

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 03/03/2026 15:37:36



Annexe à l'acte d'engagement

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

• Identification de l'acheteur

Désignation de l'acheteur :

SIRET : 20006867400015

Nom : Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Adresse : 1500 boulevard Lepic - CS 20606 73106 AIX-LES-BAINS

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2391-28 du Code de la commande publique : Monsieur le Président de Grand Lac

Désignation du comptable public assignataire : Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Aix les Bains

• Identification du créancier au titre du marché public

Désignation du créancier :

SIRET :

Raison sociale :

Adresse :

Coordonnées bancaires du créancier :

IBAN :

Renseignements complémentaires sur le créancier :

Titulaire du marché	
Sous-traitant de premier rang	
Membre d'un groupement solidaire	
Membre d'un groupement conjoint	
Mandataire solidaire	
Mandataire conjoint	
Agissant pour son propre compte	
Habilité à céder ou nantir la créance du groupement	
Dans ce dernier cas, indiquer la référence de l'habilitation :

• Identification de la créance cessible

Désignation du marché et de son montant :

Référence du marché obtenue au plus tard lors de la notification :

Date :

Montant (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation de la tranche :

Montant de la tranche (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du lot :

Montant du lot (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du bon de commande :

Montant du bon de commande (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de variation de prix applicables à la créance :

.....

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de pénalités susceptibles d'être appliquées à la créance :

.....

Le cas échéant, autres renseignements :

● **Renseignements complémentaires affectant le marché et/ou la créance**

L'acheteur renvoie les parties aux documents du marché	
--	--

Si la case précédente n'a pas été cochée, remplir les champs suivants :

Le cas échéant :	
Le marché prévoit le versement d'une avance au créancier au titre du marché :	
En cas d'avance, son pourcentage %
Le marché prévoit une retenue de garantie :	
En cas de retenue de garantie, son pourcentage %
Le marché prévoit un délai d'exécution des prestations :	
Si un délai d'exécution est prévu, le délai mentionné est de :
Le marché prévoit des dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :	
Si elles sont prévues, les dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :
Le marché prévoit un délai maximum de paiement :	
Si un délai maximum de paiement est prévu, il est de :
S'il est prévu, référence du taux des intérêts moratoires mentionné
Le marché prévoit un montant :	

Montant prévu pour l'ensemble du marché : € TTC
Montant prévu pour la tranche concernée : € TTC
Montant prévu pour le lot concerné : € TTC
Pour les accords-cadres à bons de commande, indiquer :	
Montant minimum : € TTC
Montant maximum : € TTC
Montant estimé : € TTC
Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants ayant droit au paiement direct :	
Cette partie non sous-traitée est au maximum de : € TTC

• **Informations supplémentaires en cas de groupement**

Désignation des membres du groupement :

SIRET pour chaque membre du groupement :

Désignation du mandataire :

• **Modification(s) ultérieure(s) de la créance**

(À renseigner autant de fois que nécessaire)

1ère modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
2ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
3ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
4ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
Nième modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature

En cas de cession ou de nantissement, le cessionnaire ou le titulaire du nantissement transmet l'original du présent certificat au comptable public assignataire, conformément aux articles R. 2191-54, R. 2191-55 et R. 2391-28 du Code de la commande publique.

• **Signature de l'acheteur**

A	Le
	Signature de l'acheteur ou de son représentant

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS

Remplir un exemplaire par co-traitant

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

.....
.....

Adresse de l'établissement :

.....
.....
.....

Adresse du siège social : *(si différente de l'établissement)*

.....
.....
.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

N° SIRET : APE :

N° de TVA intracommunautaire :

Accepte de recevoir l'avance :

- Oui
- Non

Références bancaires :

IBAN :

BIC :